

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR 3 Avril 2019

Présents : Gérard AUBRY, François BANTON, Denis BARTHELEMY, Jean BELLEVAL, Pascal BOURGAIN, Jean-Pierre BREMER, Marie-Laurence COPIE, Laure FARELLE, Pedro FERREIRA, Ivan GAUDEFROY, Didier HERBE, Jacques LESAGE, Etienne MERCIER, Odile PANET, Alain TASSY, Jean-Pierre VAN LONDERSELE

Absents excusés: Delphine LAMADON, Pascal PERON, Virginie PICARD, Christian VANDENBERGHE

CDA Présents : 77 Ivan GAUDEFROY, 92 Alain TASSY, 94 Denis BUISSON

❖ Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 04/02/2019

Approbation à l'unanimité du dernier compte-rendu.

❖ Statuts LIFA

La version des statuts de la LIFA adoptée en comité directeur a été refusée par la FFA. La fédération et son président nous ont demandé de reprendre en intégralité leur version, la ligue étant un organe décentré de la fédération. Cette modification nécessite d'organiser une AG exceptionnelle pour validation, les prochains championnats bateaux longs de juin pourraient en être l'occasion. Pour information les statuts de la fédération sont consultables sur leur site internet. Pour rappel les comités départementaux doivent se conformer au modèle des statuts proposés.

❖ Retour AG fédérale

Il a été validé la représentation et le pouvoir votatif des comités départementaux au prorata d'1/3 des licenciés de la ligue pour les futures assemblées.

La question du FNDS a été posée. Il semblerait que la fédération aura à charge de gérer l'intégralité des sommes versées par le FNDS avec peut-être des modifications quant aux thèmes d'attribution.

La fédération s'est félicitée des résultats qui nous placent au 4^{ème} rang mondial. En ce qui concerne la ligue nous avons espéré que cette réunion aboutisse enfin à la reconnaissance du principe d'une licence = une voix mais une fois encore les ligues se sont rangées aux côtés de la fédération.

❖ Pôle Espoirs

Remerciements à Tifenn sur la qualité du travail de la plaquette de promotion du pôle. Le bureau a donc retenu la candidature d'Eric Nottelet en tant que responsable et entraîneur du pôle et le lycée Emilie Brontë de Lognes, lycée d'excellence. Yvan nous informe de la mise en place d'un partenariat avec le CREPS d'Ile de France pour le fonctionnement du pôle Espoirs. Cette entité est reconnue pour ses compétences. En ce qui concerne le paiement du maître d'internat, la ligue se renseigne pour obtenir un supplément de subvention. La quote-part des parents passera de 290€ aujourd'hui à 350€ mais cela reste en deçà de ce qui se pratique dans les autres pôles (environ 500€/mois). Le proviseur a apprécié le discours de la ligue quant au double projet et à l'annonce des résultats des années précédentes. Dérogations pour les candidats relevant d'autres académies que Créteil.

Réunion très intéressante avec le recteur de l'académie de Créteil qui mise beaucoup sur le sport pour valoriser son académie. Nombreux échanges sur l'avenir des athlètes et il est rappelé la tentation d'aller vers des pôles de niveau national pour le contact avec les champions qui malheureusement ne s'effectue que très rarement. Et de plus entraîne un surcoût financier pour l'athlète.

Nous allons devoir réfléchir sur l'opportunité d'augmenter le nombre d'athlètes (> à 15) et d'envisager une structure post-bac mais à priori pas avant 2020. Yvan fait remarquer qu'augmenter le nombre de candidats entraîne un investissement en matériel. Récemment une opportunité de M. Isard représentant pour l'Europe de la société Wintech de mettre à disposition du pôle des bateaux neufs en fonction des besoins sans aucune exigence en retour.

❖ Point sportif

Le niveau des rameurs sélectionnés pour la Coupe de France paraît être supérieur à l'an dernier, les stages d'Annecy et de Fontainebleau ont permis aux rameur(ses) de ramer en pointe. Il ne sera pas possible malheureusement d'organiser un stage préliminaire, l'entraînement se fera donc à partir du vendredi à Mantes.

Marie-Laurence Copie demande qu'il soit spécifié sur chaque avant programme :

- Un responsable pour la gestion d'éventuels problèmes avec obligation de présence
- Le plan du bassin.

Il est décidé que les responsables seront désignés en comité directeur pour chaque régates. Pour les prochaines manifestations ci-dessous les responsables :

- Vaires sur Marne : Denis Barthelemy
- Régate de Masse : Pedro Ferreira

- Traversée de Paris : François Banton.

Pour rappel : consulter le code des régates de la fédération sur les obligations des organisateurs de manifestations.

Championnats de zone bateaux courts à Vaires : Yvan fait le bilan de l'organisation de cette manifestation entièrement gérée par la LIFA avec le concours matériel et humain des collègues du kayak (coques, sono, caméra finish, réfrigérateur)...Les problèmes rencontrés lors de la transmission des résultats et de l'affichage ont été traités. En conséquence lors de prochains championnats de zone, la LIFA gèrera seule le chronométrage, le responsable de zone disposant ainsi de plus de temps.

Les points noirs du bilan de la manifestation restent les toilettes et l'absence de point d'eau. Un courrier dans ce sens a été adressé à la région. Tifenn nous informe qu'à l'avenir il sera possible de bénéficier de kit événementiel pour y répondre : (toilettes, point d'eau, barrières Vauban...).

Marie-Laurence s'informe de l'indemnité d'hébergement des arbitres.

❖ Commission Loisirs

Pedro Ferreira présente son compte rendu de commission du 12 mars 2019.

Validation des 2 propositions (description en annexe):

- Stage loisirs 2019/2020
- Concours photo

❖ Commission Handicap

Compte-rendu joint en annexe.

❖ Point Trésorerie

Subvention versée plus tôt que l'an dernier.

❖ Matériel : achat matériels Pôle (remorque, bateaux...)

Eric Nottelet souhaiterait l'achat du matériel suivant :

- Radios talky-walky dans chaque bateau : 2244 €
- Achat petite remorque (PTAC 499 Kg) : 5580 €

- 5 stroke-coach

Soit un montant de 10 000 € dont 5 000 € en amortissement

Investissements : Equipement des hangars à Vaires de type conteneurs à usages multiples (archivage,) : environ 2 000 € pièce.

Implantation nouveau club : toujours pas de nouvelle de la fédération. Tifenn nous informe que pour l'instant il n'est pas possible de disposer d'un garage près du club de voile mais qu'à long terme une installation entre la Marne et le bassin pourra être envisagée. En conséquence seule solution concevable : l'ajout de racks dans le hangar de la fédération (voir avec Jean Belleval pour les racks). Toutefois la région pourrait débloquer un crédit pour l'installation d'un barnum sur le parvis jusqu'à la création du club.

Lancement opération Yolettes : à aujourd'hui 3 réponses seulement sur un devis pré-établi pour 10 commandes.

❖ Questions diverses

- Demande d'aide financière pour le déplacement des rameurs participant aux championnats d'Europe universitaire : validé à hauteur de 500 €
- Inauguration du bassin de Vaires les 22 et 23 juin

Prochain comité directeur : 15 mai 2019

reporté le 5 juin à ACBB